

Le budget

Je veux demander au député, qui fait partie du comité des programmes sociaux, de m'expliquer comment ce budget permettra au Canada de reprendre en main ses finances. Comme le député est membre du comité des programmes sociaux, peut-il m'expliquer comment ces programmes seront financés à l'avenir alors que 12 milliards de dollars de plus seront versés au titre de l'intérêt sur la dette d'ici deux ans et que ce montant ne cessera de s'accroître par la suite?

M. Scott (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, il s'agit simplement d'une question d'équilibre. Il serait ridicule d'annihiler les programmes sociaux afin de les conserver. Il nous faut par conséquent trouver où dans le système on peut établir un équilibre qui permette de garder les programmes abordables.

J'ai une grande confiance en la sagesse des Canadiens. Quand ils ont eu à choisir entre l'objectif réitéré dans le budget d'une réduction du déficit à 3 p. 100 du PIB après trois ans, et celui que préconise le Parti réformiste, ils ont en effet choisi notre solution. J'ai confiance dans le bon jugement non seulement du ministre des Finances et de mes collègues au gouvernement, mais aussi dans celui des Canadiens qui ont préféré une approche équilibrée.

M. Abbott: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je crois que tous les députés devraient avoir la possibilité d'intervenir à la Chambre, surtout sur des questions comme celle qui fait l'objet du présent débat.

Je ferai cependant remarquer que lors de la dernière législature, nous avons une seule représentante, la députée de Beaver River, qui siégeait comme indépendante. Quand elle était à la Chambre, les conservateurs l'empêchaient constamment de prendre part aux débats.

La présidence peut-elle expliquer à la Chambre en vertu de quelle règle ce député est autorisé à prendre la parole étant donné qu'en tant que membre du gouvernement précédent, il a fait tout ce qu'il pouvait pour empêcher notre représentante de prendre la parole?

Le vice-président: Le député de Kootenay—Est soulève une question importante. La Chambre compte environ 300 députés. Mathématiquement parlant, les députés des partis non reconnus ont le droit d'intervenir une fois sur 25 environ. Nous en sommes à peu près là en ce moment. Je comprends ce que le député de Kootenay—Est veut dire, car j'ai siégé moi aussi là derrière dans le coin. Je sais exactement de quoi il parle.

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC): Monsieur le Président, je ne poursuivrai pas ce rappel au Règlement sauf pour dire que le député du Parti réformiste devrait peut-être finir par lâcher prise. Quand pense-t-il qu'on devrait cesser de marcher sur les pieds des gens, si c'est bien le cas en l'occurrence? Pense-t-il que nous ayons abusé de nos privilèges à la Chambre? Quoi qu'il en soit, nous venons probablement d'observer une nouvelle démonstration de ce qu'est la mesquinerie ici, mais pour bien des raisons, je tiens bien davantage aujourd'hui à parler des questions relatives au budget.

Ce budget a l'avantage de mettre les choses au point et en perspective en ce qui a trait à quelques éléments importants qui

tiennent à coeur aux Canadiens. Tout d'abord, il révèle ce que pensent vraiment les libéraux sur ces questions et en quoi consiste leur véritable programme d'action. Il met en perspective les réalisations antérieures d'autres gouvernements et quel sens on peut vraiment donner à ces réalisations. Il met également en perspective les véritables problèmes auxquels nous devons nous attaquer.

Je tiens à dire tout d'abord, aussi franchement et simplement que possible, qu'il y a dans le budget des mesures que nous approuvons et que nous jugeons positives pour le pays. Nous avons l'intention d'appuyer ces mesures qui sont positives et constructives.

Il ne nous paraît pas très utile de nous livrer à des transports d'indignation factice le soir du budget en le dénonçant en bloc et de nous égarer dans des critiques exagérées qui sonnent tout simplement faux aux oreilles des Canadiens qui veulent savoir à quoi rime le budget.

• (1200)

À dire vrai, d'après tout ce que j'ai pu observer en essayant de voir comment le gouvernement doit s'y prendre, je sais que les Canadiens veulent que le gouvernement réussisse, qu'il arrive à régler les problèmes budgétaires et financiers de leur pays. Ils ne veulent pas qu'il soit aux prises avec une autre crise. Bien au contraire, ils souhaitent que le gouvernement prenne les bonnes décisions. C'est précisément dans cet esprit que je voudrais vous faire part de mes réflexions aujourd'hui.

Le plus intéressant—et je suis bien placé pour en parler parce que je suis l'un des rares députés de cette législature qui ont siégé au cours des législatures précédentes—c'est que ce budget montre bien comment se situent les politiques et les positions du Parti libéral du Canada. C'est l'une des premières évaluations qui s'imposent à propos de ce budget.

Pour être d'une honnêteté brutale, il faut dire que, par ce budget, le Parti libéral renie les principes qu'il a défendus au cours de ses neuf ans passés dans l'opposition, rejette la politique qu'il a proposée aux électeurs canadiens il y a 16 mois et abandonne ceux-là mêmes qu'il disait défendre.

Pendant neuf ans, le Parti libéral a prétendu défendre les prestataires de la sécurité de la vieillesse contre toute réduction de leurs prestations, lutter pour les chômeurs contre toute modification du régime d'assurance-chômage, maintenir les augmentations annuelles des crédits parlementaires consentis à VIA Rail, à la SRC et à tous les organismes culturels. Il a aussi réclamé une expansion des services de garderie.

Ce matin, le secrétaire parlementaire a eu l'audace de parler de ces services alors que, si on lit la page 37 du livre rouge, comme les Canadiens l'ont fait, on constate que le Parti libéral s'est clairement engagé à augmenter le nombre de places en garderie de 50 000 par année dès que la croissance économique franchirait la barre des 3 p. 100.

Y a-t-il dans le budget quoi que ce soit à ce propos? Telle était pourtant la position des libéraux. Ils promettaient d'aider les mères seules, les familles pauvres, les réfugiés, les immigrants, ceux qui vivent dans des régions défavorisées, les malades, les enfants nécessiteux au Canada et à l'étranger. À tous, il fallait